

Couffé

INFO



BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 332 . Février et Mars 2020

TRAVAUX EN MAIRIE :

**ADAPTER
POUR MIEUX RECEVOIR**



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



P. 2

TRAVAUX EN MAIRIE

P. 4-5

ELECTIONS MUNICIPALES

Encarté dans ce numéro :
**1 bon de commande
de brioches et gaches
APE Ecole Hugues-Aufroy**



En couverture de cette édition :

Travaux de la Mairie

Bref rappel historique

Le bâtiment de la mairie que l'on connaît aujourd'hui a subi plusieurs modifications. Avant d'être un lieu où siègent les élus et l'administration communale, c'était une école publique de garçons.

Le projet de construction de l'édifice date de 1909. Par délibération du 4 juin 1911, le Conseil municipal a voté la construction de la nouvelle mairie, indépendante de l'école publique. Les travaux ont eu lieu juste avant la Première Guerre mondiale.

Les classes situées derrière le bâtiment, non utilisées depuis 1914, furent transformées en salle communale en 1919.

Pendant le siècle qui suit, plusieurs modifications sont intervenues, notamment pour recevoir plus de personnel avec la structure administrative que l'on connaît maintenant.

Travaux 2020

Aujourd'hui, les nouvelles normes d'accessibilité imposent des travaux conséquents, en particulier au niveau de l'accueil physique et des toilettes. La salle des archives, quant à elle transférée au-dessus de la nouvelle bibliothèque, a permis de libérer de l'espace au rez-de-chaussée de la mairie, derrière la salle du Conseil/des Mariages, laquelle se verra agrandie à l'issue des travaux permettant d'accueillir le Conseil municipal qui sera désormais composé de 23 conseillers et non plus 19, notre commune étant passée à plus de 2 500 habitants. Cela permettra également de célébrer les mariages et parrainages civils dans de meilleures conditions et avec un tout nouveau mobilier.

Durant cette période de travaux, prévue à compter du 10 février, les bureaux et le personnel vont être transférés dans des locaux modulaires qui seront installés sur l'emplacement du parking actuel pour une période de 5 à 6 mois. **Pendant ce temps, le stationnement sera déplacé sur le parking des écoles**, seules une ou deux places PMR resteront accessibles au plus près pour permettre l'accès aux bureaux temporaires de la mairie dans les modulaires. Les cérémonies et les réunions du Conseil municipal se dérouleront quant à elles dans la salle des Chênes.

Cette période provisoire occasionnera quelques modifications dans les habitudes mais le maximum a été pensé pour générer le moins de désagrément possible. Le but étant de recevoir les administrés dans de bonnes conditions à l'issue des travaux.



Bertrand Richard, Adjoint au Patrimoine communal

Info fermeture mairie en page 10



Les décisions du Conseil municipal

EXTRAIT de la séance du 7 NOVEMBRE 2019

Vente du lot libre n°3 du site St-Jérôme

Décision de vente, en l'état, du lot libre n°3 d'une surface de 365 m² du site « St-Jérôme » au prix de 115,20 € TTC le m², soit 42 048 € TTC à M. et Mme MORELLO demeurant à OUDON.

Tirage au sort sur la liste électorale pour le renouvellement du Conseil de Développement - COMPA

Le tirage au sort a été effectué par deux élus : M. Laurent CHAILLOU et M. Anthony GARNIER. Les personnes tirées au sort seront informées par courrier.





EXTRAIT de la séance du 5 DECEMBRE 2019

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Pour rappel en date du 16 juillet 2015, le Conseil municipal avait prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20 avril 2007, révisé le 18 décembre 2009, modifié le 20 mai 2011 et fixant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation. Suite aux résultats de l'enquête publique et des avis rendus par les personnes publiques associées, quelques modifications mineures au projet de plan local d'urbanisme ont été apportées.

Lesdites modifications du projet n'ont pas eu pour effet de remettre en cause les orientations d'aménagement et partis d'urbanisme retenus et ne bouleversent pas l'économie générale du projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 14 voix pour, a approuvé le plan local d'urbanisme intégrant notamment les modifications prévues.

Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Par délibération en date du 27 août 2007, le Conseil municipal a institué le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Suite à l'approbation du P.L.U sus visé, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité d'instituer le Droit de Prémption Urbain sur les secteurs du territoire communal classés en zone U, secteurs Ua, Ub, Ub1, Ui, Ue et Ue1 et en zone AU, secteurs 1AU et 2AU du Plan Local d'Urbanisme.

Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAP)

Par délibération en date du 09 février 2017, le Conseil municipal avait autorisé la signature du marché attribué au bureau d'étude SET Environnement - 26, ter rue de la Lande Gohin - 35430 ST JOUAN-DES-GUERETS,

pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAP) de la commune de Couffé.

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un zonage d'assainissement des eaux pluviales afin d'assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du PLU approuvé le 5 décembre 2019 et définir ainsi une politique de gestion des eaux pluviales, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a approuvé le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Couffé.

Convention pour l'entretien et la réparation de l'église

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention relative à l'entretien et à la réparation de l'église entre la commune de Couffé et l'Association diocésaine de la Providence - Paroisse Saint-Pierre-Sur-Loire - 16 rue du Centre 44850 LIGNÉ.

Approbation des nouveaux horaires de l'école Hugues Aufray à partir de septembre 2020

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux horaires de l'école Hugues-Aufray à partir de septembre 2020 comme suit :



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h50-12h00	8h50-12h00	—	8h50-12h00	8h50-12h00
Après-midi	13h40-16h30	13h40-16h30	—	13h40-16h30	13h40-16h30
Nombre d'heures	6h00	6h00	—	6h00	6h00



Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune www.couffe.fr
Le résumé est affiché sur la façade de la mairie.

Vie municipale

Elections municipales et communautaires : 15 et 22 MARS 2020

Questions / réponses

Combien de sièges à pourvoir pour constituer le nouveau Conseil municipal de Couffé ?

23 conseillers municipaux à élire

Combien de conseillers communautaires à élire pour Couffé ?

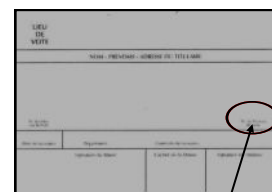
2 conseillers communautaires à élire

Quand vote-t-on et à quelle heure ?

Le dimanche 15 mars (1^{er} tour) et le dimanche 22 mars (2^e tour s'il y a lieu) de 8h à 18h

Où dois-je me rendre pour voter ?

Dans la salle des Chênes pour les 2 bureaux de vote (n°1 et n°2). Vérifiez votre bureau de vote sur votre carte d'électeur (si vous êtes inscrits depuis les élections européennes du 26.05.2019, vous la recevrez avant les élections).



n° du bureau de vote

Pour être admis à voter, je dois venir avec quels documents le jour des élections ?

Ces 2 documents :

- **carte d'électeur** (la dernière, celle reçue l'an passé).
- **pièce d'identité avec photo : OBLIGATOIRE** (Carte d'identité ou passeport même périmés, permis de conduire, carte vitale avec photo intégrée...).



Pour qui peut-on voter ?

Les conseillers municipaux et communautaires sont élus au **SCRUTIN de LISTE BLOQUÉE** (liste paritaire de 23 noms pour des candidats déclarés en Préfecture), vous ne pouvez **NI ajouter de noms, NI en retirer** (le panachage n'est plus autorisé). Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez **PAS** modifier. Si vous le faites : votre bulletin de vote sera **NUL**.

Comment sont élus les conseillers ?

Les **conseillers municipaux** sont élus au **scrutin proportionnel de liste à la plus forte moyenne avec prime majoritaire** (attribution des sièges de **députés communautaires** de la même manière). L'élection est acquise au 1^{er} tour si une liste recueille la **majorité absolue** (50 % des voix et plus) **des suffrages exprimés** (soit 12 sièges pour Couffé sur les 23 à pourvoir), **l'autre moitié (11) sera répartie à la proportionnelle en fonction du pourcentage des voix**.

Vie municipale

Vous êtes électeur et vous avez changé d'adresse au sein de la commune ?

Si votre carte d'électeur n'est pas à votre nouvelle adresse, veuillez en aviser la mairie en envoyant un mail à l'adresse mairie@couffe.fr ou en vous présentant à l'accueil de la mairie. Précisez qu'il s'agit d'un changement d'adresse sur la liste électorale de Couffé. Donnez alors vos nom, prénom, ancienne et nouvelle adresse à Couffé, si votre changement d'adresse occasionne un changement de bureau de vote, cette modification sera également faite sur nos listes.

Vous souhaitez vous proposer pour le dépouillement ?

Nous avons besoin de volontaires !

Les scrutateurs sont chargés du dépouillement des votes, comptage des voix, puis ils complètent et signent la fiche à leur disposition. Ils sont présents 15 mn avant la fin du scrutin et jusqu'à la fin des opérations.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en envoyant un mail à mairie@couffe.fr ; noter en objet : « scrutateurs élections municipales 2020 » et indiquer nom, prénom et numéro de téléphone, avant le 15 FEVRIER 2020.



POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES



JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)



JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans : un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : les avis d'imposition de 2018 et 2019
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :
 - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
 - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020



LE VOTE PAR PROCURATION



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?



La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote)

Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Tribunal
d'instance



Brigade de
gendarmerie



Commissariat
de police

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



Formulaire à remplir
sur place ou sur Internet
disponible sur le site
www.demarches.interieur.gouv.fr



Pièce
d'identité
carte d'identité
ou passeport

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

Recensement de la population



Le recensement de la population de Couffé a lieu jusqu'au samedi 15 février 2020.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs et de compléter votre/vos fiches manuellement ou par Internet. Le recensement, c'est important !

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !



Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Ensuite, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr

Martine CORABOEUF, Maire de Couffé
& le Conseil municipal de Couffé

vous invitent :

à l'inauguration du nouveau circuit pédestre,
à l'inauguration de la dénomination de la salle des sports, la salle Louis-Colas.

à 10h, route des Sables avant le village des Noues
à 11h, parvis de la salle des sports.

Un vin d'honneur sera ensuite servi, hall de la salle des sports.



INAUGURATIONS

LE SAMEDI 29 FÉVRIER 2020

MAIRIE de Couffé - 25 rue du Général Charette de la Contrie - 44521 COUFFÉ - 02 40 96 50 05 - mairie@couffe.fr - www.couffe.fr



Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé

FÉVRIER

8.....	après-midi récréatif.....	salle polyvalente.....	APE École St-Joseph
8 - 9.....	spectacle variétés.....	salle Althéa.....	Loisirs et Culture ALC
14.....	marche inter-club.....	salle polyvalente.....	Amicale des retraités
14 - 15 - 16.....	spectacle variétés.....	salle Althéa.....	Loisirs et Culture ALC
21 - 22 - 23.....	spectacle variétés.....	salle Althéa.....	Loisirs et Culture ALC
25.....	collecte de sang.....	salle polyvalente.....	Don du sang ADSB

MARS

1.....	courses cyclistes.....	Couffé Hall Althéa.....	Comité des fêtes
6.....	après-midi détente inter-club.....	salle polyvalente.....	Amicale des retraités
7.....	concours de pêche à la truite.....	plan d'eau de l'Ilette.....	Les Amis du Hâvre
8.....	concert musique.....	salle Althéa.....	La Conquérante Musique
14 - 15.....	soirée diffusion 40 ans.....	salle Althéa.....	Loisirs et Culture ALC
21.....	théâtre.....	salle Althéa.....	Commission culturelle
21.....	vente de saucissons.....	école St Joseph.....	APE Ecole St-Joseph
27-28.....	théâtre.....	Althéa.....	Cie MIAM



Bibliothèque municipale « La Forge aux Livres »

Du papier recyclé et de la poésie à la bibliothèque...

La Forge aux Livres



En février, la bibliothèque expose les dessins réalisés sur papier recyclé par Lydie Sabourin pour l'album « Fragile ».



★ du 5 février au 1^{er} mars :
exposition à découvrir sur les heures d'ouverture. Entrée libre et gratuite.

Une nouvelle séance de Bricol'histoires, inspirée de l'univers de Lydie Sabourin, bien sûr !

★ mercredi 19 février :
de 15h30 à 16h30. Une séance de lecture suivie d'un atelier créatif autour du papier. Gratuit, sur inscription.

Soirée jeux, La bonne pioche ! Pour bien démarrer les vacances, on se retrouve à la bibliothèque, autour des jeux sélectionnés par la ludothèque *Atout jeu*.

★ Vendredi 14 février :
de 17h30 à 20h. Des jeux pour tous les âges à découvrir en famille ou entre amis !
Entrée libre et gratuite.



Ne ratez pas les deux prochaines séances de Petitpatapons.



★ Vendredis 21 février et 27 mars :
Jeux de doigts, comptines, chansons et petites histoires pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Petit pense-bête : la bibliothèque ouvre ses portes dès 9h30. Début des lectures à 10h.

Au mois de mars, nous célébrons le printemps des poètes :



★ Exposition des réalisations des élèves : du 7 au 22 mars venez lire et découvrir ce que les enfants ont imaginé dans les classes autour de la poésie. Entrée libre et gratuite

★ Atelier graphique avec l'artiste Lucie Vandavelde : le mercredi 18 mars de 15h30 à 17h30. L'illustratrice Lucie Vandavelde accompagne les inscrits dans la création d'illustrations. Gratuit, sur inscription.

Du côté des adultes, retrouvez toujours nos deux prix de lecteurs :

★ Le prix Lire en Pays d'Ancenis :

ne ratez pas les prochains rendez-vous du réseau.

Le 13 février à Belligné : rencontre avec deux auteurs sélectionnés dans le prix : Fanny Wallendorf et Laurent Seyer.

Le 12 mars à Ligné : découverte de polars nordiques autour de « Qaanaaq ».

★ Le prix polar : n'hésitez pas à réserver les titres sélectionnés, vous avez jusqu'au 18 avril pour les lire !



A NOTER :
depuis début janvier,
la bibliothèque ouvre
jusqu'à 18h le mercredi !

Les horaires actualisés en 2020 :

Mercredi 15h-18h ; Vendredi 16h30-18h30

Samedi 10h-12h ; Dimanche 11h-12h30

Toutes les animations sont gratuites.

Renseignements et inscriptions par téléphone :
02 40 96 37 28 ou sur <http://bibliofil.pays-ancenis.fr>,
« nous contacter »

Bibliothèque « La Forge aux livres »
7 rue Saint-Jérôme - 44521 Couffé



Vie associative

Collecte de sang

Par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

le **mardi 25 FEVRIER** de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

« rêver à sauver des vies... et puis, le faire aujourd'hui... Donnez votre sang ! »

Pour tout renseignement :

EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62

www.dondusang.net



Concert à l'Althéa le 8 mars

Pour fêter ses 70 ans de création, l'harmonie La Conquérante organise un concert le **dimanche 8 mars** à 15h, salle Althéa.

Vous pourrez également entendre le répertoire musical de l'harmonie Les Cols Verts de Champtoceaux ainsi que des chants de l'Ensemble Vocal de Couffé. Venez passer un agréable après-midi musical.



Concours de pêche à la truite



Samedi 7 mars 2020 au plan d'eau de l'Ilette, de 9h30 à 15h30 avec une pause de 12h à 13h.

Inscription à partir de 8h30.

Une canne par pêcheur, moulinet autorisé ; prise illimitée.

inscription : 10 € par pêcheur / 5 € pour les moins de 12 ans.

Pour cette occasion un alevinage de truites sera effectué.

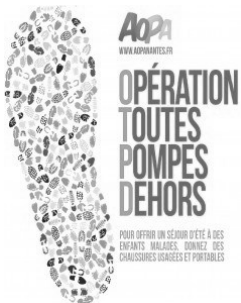
Ouvert à tous - Bar-sandwich

Sortie de l'Amicale des retraités

L'Amicale des retraités organise une sortie d'une journée le **jeudi 5 mars 2020** : visite de la chocolaterie Guisabel à Candé.

Déjeuner à l'Auberge de la Chaise rouge. Spectacle comédie « Samedi en huit ».

Pour rappel le repas annuel aura lieu le **samedi 4 avril 2020**, salle polyvalente.



Opération Toutes Pompes Dehors

Cette Opération annuelle aura lieu du **23 mars au 4 avril 2020**.

L'association d'Oncologie permet à des enfants du CHU de Nantes ou d'Angers malades du cancer ou de la leucémie de faire des sorties de plein air.

Vous pourrez déposer vos chaussures usagées mais portables au local Route de Mouzeil, à Couffé.

Contact : M. PICHOT Loïc – Tél 06 44 16 91 09.

Vie Intercommunale

Espace Multimédia@
Pays d'Ancenis

Formez-vous au numérique !

L'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis, géré par la COMPA, étoffe sa gamme d'activités sur le territoire avec une initiation aux outils numériques.

Il s'agit d'ateliers destinés à faciliter la prise en main de l'ordinateur ou de la tablette tactile. Ces rendez-vous, en petit comité, permettent aux participants de découvrir les rudiments de l'informatique : allumer un ordinateur, utiliser et configurer une tablette tactile, brancher une souris, faire une recherche sur Internet...

Ils se déroulent sur les différents secteurs du territoire.

L'Espace Multimédia c'est aussi :

- un accès libre et gratuit à une salle multimédia à Ancenis-Saint-Géréon : ordinateurs, Internet, outils de bureautique,
- des permanences sur les secteurs de Ligné, Riaillé, Vallons-de-l'Erdre et Loireauxence,
- des ateliers collectifs de découverte Informatique et Internet et Bureautique,
- des ateliers individualisés pour des questions plus ponctuelles et personnalisées,
- des animations numériques dans les bibliothèques du Réseau.

Renseignements et inscriptions : Espace Multimédia du Pays d'Ancenis Espace Corail, 30 place Francis Robert 44150 Ancenis-Saint-Géréon – Tél. 02 40 09 20 13 ou espacemultimedia@pays-ancenis.com - Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com Suivez-nous sur Facebook ! (Compa44150)



Appel à bénévoles

A vos candidatures !

Le festival Harpes au Max organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, en partenariat avec les Harpes Camac et la ville d'Ancenis-Saint-Géréon recrute ses bénévoles ! Pour cette troisième édition, vivez le festival de l'intérieur et partagez des moments uniques en compagnie des artistes, organisateurs, partenaires...

Être bénévole Harpes au Max, c'est l'opportunité de participer à :

- ✓ l'accueil des festivaliers au point info du Village,
- ✓ service au bar sur le Village,
- ✓ la vente à la boutique du festival,
- ✓ la logistique sur le Village,
- ✓ l'accueil des artistes,
- ✓ l'aide au catering,
- ✓ l'accueil du public en salle,
- ✓ la mise en place de la signalétique,
- ✓ transport des artistes¹,
- ✓ l'accueil et l'information au QG bénévoles,
- ✓ l'hébergement des ensembles (1 à 2 personnes).²

Certains postes peuvent être adaptés aux personnes à mobilité réduite.

¹ Bien connaître le Pays d'Ancenis, 3 ans de permis révolus, missions du mercredi au lundi.

² Outre l'hébergement, cette mission nécessite de véhiculer les musiciens hébergés en matinée et en soirée à un lieu de rendez-vous. Cette mission d'hébergement ne peut être cumulée avec une autre mission. Durée maximale du séjour du mardi 12 au mardi 19 mai. Les ensembles se restaurent au catering, les accueillants se chargent de fournir le petit déjeuner et en fonction du programme le dîner.

Comment devenir bénévole ? Avoir 16 ans révolus, remplir le formulaire (Inscriptions jusqu'au 15 mars 2020) :

- ✓ soit en ligne sur le site Internet www.harpesaumax.com (Rubrique Le festival/bénévoles)
- ✓ ou sur la page Facebook : harpesaumax

Contact bénévoles :

Miléna Chenevrel – Coordinatrice bénévoles

Mail : benevole.ham@pays-ancenis.com - Tél. : 02 61 68 02 94



Cette année, trois pôles sont représentés :

- ✓ **Pôle Métiers et Entreprises** : échangez avec les entreprises et les professionnels du Pays d'Ancenis sur leurs savoir-faire, compétences et formations.
- ✓ **Pôle Établissements scolaires du Pays d'Ancenis** : découvrez les établissements du territoire et les formations possibles après la classe de 3^e.
- ✓ **Pôle Orientation pour tous** : échangez sur vos perspectives professionnelles avec les acteurs de l'accompagnement, de la formation, de l'orientation et de l'emploi du Pays d'Ancenis.

Participez aux rencontres thématiques (4 entre 9h15 et 12h et 2 entre 14h30 et 15h45).

Et toute la journée, retrouvez des animations, démonstrations, ateliers sur les différents stands du Forum !

Entrée libre. Ouvert à tous (jeunes, demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle).

Programme complet sur www.pays-ancenis.fr

Pilot'âges : A.G.

L'association PILOT'AGES (transport solidaire des communes de COUFFE, LE CELLIER, LIGNE, MOUZEIL) organise son Assemblée Générale le **6 MARS 2020** à 20H dans la Salle du Conseil municipal à la Mairie du CELLIER.

Un covoiturage gratuit est organisé pour se rendre à la réunion. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec le référent de votre commune. **Pour Couffé, c'est le 07 68 34 99 70.**

Construction, extension, rénovation : profitez des conseils d'un architecte

La COMPA, en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), met en place des permanences gratuites chaque mois à la COMPA.

Pourquoi prendre rendez-vous avec l'architecte ? Pour des questions sur la construction, l'agrandissement, la restauration, l'aménagement d'une maison, l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés, les économies d'énergies... Avant de s'engager dans un projet, il est désormais possible de bénéficier des conseils gratuits d'un architecte du CAUE.

Qu'est-ce que le CAUE 44 ? Comment se passe un rendez-vous ? C'est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes souhaitant construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Pendant l'entretien (45 mn), l'architecte-conseil aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, conseille dans l'organisation de votre plan, le choix des matériaux, des volumes. Il peut vous accompagner dans vos démarches administratives et le choix de votre type de maîtrise d'œuvre. Pour des conseils plus précis, apportez vos documents (plan du bâtiment, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis...).

Comment et quand rencontrer un architecte ? Pour prendre rendez-vous, contactez la COMPA au 02 40 96 31 89. Les permanences ont lieu le 2^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30, à l'accueil de la COMPA.

Dates des permanences : les jeudis 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 sept, 15 oct, 12 nov et 10 déc.

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com

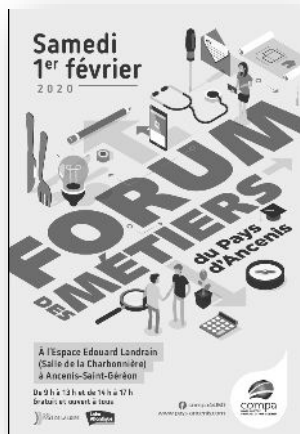
Le 1^{er} février : Forum des métiers

Organisé tous les 2 ans, le Forum des métiers du Pays d'Ancenis est le rendez-vous incontournable pour l'orientation des jeunes et des adultes en reconversion.

La manifestation, organisée en lien avec les établissements scolaires du Pays d'Ancenis, les partenaires économiques, de l'emploi et de la formation et les associations de parents d'élèves, s'appuie sur l'implication de près de 250 intervenants.

Tous les secteurs de l'emploi du territoire sont représentés.

Rendez-vous samedi 1^{er} février 2020 de 9h à 13h et de 14h à 17h, Espace Edouard Landrain (La Charbonnière) à Ancenis-Saint-Géréon.



Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr

FERMÉ

les 11 et 12 février



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00

Mardi-Mercredi-Jeudi 9h00-12h30

Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi 9h00-12h00

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances - ressources humaines - agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires - restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles - bibliothèque - sport vie associative, reçoit sur RDV
- Sylvie LECOMTE adjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr
sylvie.lm63@gmail.com eric.soulard@couffe.fr
sylvie.lecomte@couffe.fr
- Conseillers délégués :
pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)
anthony.garnier@couffe.fr (accessibilité, sécurité)

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme

44521 COUFFÉ

Les mercredis de 15h00 à 18h00

Les vendredis de 16h30 à 18h30

Les samedis de 10h00 à 12h00

Les dimanches de 11h00 à 12h30

Retrouvez
toutes les infos
en page 7

Prochain Couffé-Info

n°333 AVRIL - MAI 2020

Date limite de dépôt des articles :

avant le 1^{er} MARS 2020

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil



NAISSANCES

Jeanne CHARRIER
26 novembre 2019

Léonie FEUILLÂTRE
27 décembre 2019

Léa GODARD
11 janvier 2020

César CAILLOUX
14 janvier 2020



DÉCÈS

Jean-Jacques CLÉRET
21 octobre 2019

Gilbert GUILLOIS (dit Michel)
26 novembre 2019

Noël BOUINEAU
29 décembre 2019

Bruno OGER
12 janvier 2020

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager
et déclarations préalables
Demandes déposées en oct. - nov. - déc. 2019

Jacky CADIOU

Modification ouverture - 23 le Moulin de la Tessaudière

Alexandre HENOCK

Construction véranda - Le Bas-Vieux-Couffé

Franck CORABOEUF

Clôture et portail - 161 les Thivières

Paul-Alain RIVIERE

Construction cuisine d'été - 2 impasse de la Croix-Pasquier

Tommy LEVALET

Construction habitation - 45 impasse des Mazeriers

Daniel HODE

Extension bâtiment agricole - La Brosse

Lionel PERRAY

Extension bâtiment agricole - Les Haies

David MAINFRAIS

Véranda et préau - 302 les Thivières

Anne-Lise GUILLON

2 fenêtres de toit - Le Pas

Jérôme PAUCHET

Véranda - 75 la Haute-Poussaudière

Anthony BONNEAU

Modification de façade - 7 rue Coluche

Joël DUPAS

Pergola - la Grande Corbière

Myriam PERRAY

Panneaux photovoltaïques - Les Haies

Mickaël HAYS

Panneaux photovoltaïques - 56 la Gruère

Noémie MERCIER

3 fenêtres de toit et modif. 2 ouvertures - 121 la Pichaudière

Eric JOLY

Habitation - Les Mazeriers

Dominique NAUD

3 fenêtres de toit et bardage d'un préau - la Landrouillère

Wilfried PINEAU

Piscine - 12 la Gruère

Sébastien LEFEVRE

Préau - Les Haies

Audrey COLLINEAU & Florent DELAUNAY

Baie vitrée - 4 rue Jules Verne

Sylvie LE MOAL

Panneaux photovoltaïques - 83 les Mazeriers

Thérèse COLAS

Portail et muret - 10 rue de la Sucrerie

Dominique NAUD

Garage - La Landrouillère

SCI NAWA

Garage automobile - ZA du Charbonneau - 8 rue des Artisans

Infos pratiques mairie

Services d'urgence

- Gendarmerie..... 17
- Pompiers..... 18
- Médecin..... 15 (SAMU)
- Centre Anti-Poison 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- Pharmacie de garde..... 3237
- Défibrillateur à la mairie (côté mur)

Infirmiers

- Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75
et Christelle OUARY 06 67 51 05 50, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98
- A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04

Aide à la personne

- Carine GERMAINE aide-soignante (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
T. 06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- Stéphanie MOISAN (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h
et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- Relais Petite Enfance du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- Multi-accueil "Les Lucioles"
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- Maison des adolescents - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Mercredi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Vendredi 08h30-12h30, 14h00-16h30

- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- Transport Solidaire « Pilot'Agès »

Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone : 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

- A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19

www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- C.L.I.C. (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- Assistante sociale - 02 40 77 06 70

CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr

site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- Conciliateur de justice : permanences sur RDV

Mairie du Cellier au 02 40 25 40 18

Habitat

- A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

• COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la COMPA « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines IMPAIRES sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Théâtre ALTHÉA Couffé

La Prog' 2019-2020

ASSO COUFFÉ



FÉVRIER 2020 :

8, 14, 15, 21, 22 à 20h30

9, 16, 23 à 15h

Adultes : 7,50€

5 à 14 ans : 3,50€

Gratuit (sur les genoux) pour
les moins de 5 ans

Althéa

Vous pouvez réserver par mail :
alc.resa.couffe@gmail.com

ou en téléphonant au 02 40 96 57 86 :

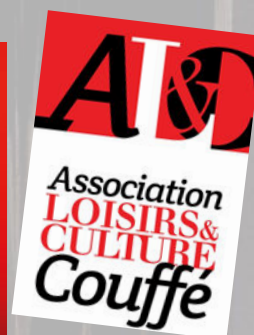
- du lundi au jeudi 18h30-20h30 ;
- le vendredi 18h30-19h30 ;
- le samedi 11h-12h30

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DE COUFFÉ : LES VARIÉTÉS EN CAMPAGNE

Association Loisirs et Culture présente son nouveau spectacle de variétés 2020.

En février, voilà le spectacle des variétés ! Nous voilà de retour avec un nouveau spectacle concocté par la troupe. Cette saison on se met au vert.

Variétez-vous la vie ! À très bientôt.



SPECTACLE MAIRIE



21 MARS 2020 - 21 H

Spectacle Mairie

Althéa

Spectacle tout public
à partir de 12 ans
Durée : 1h15

THÉÂTRE - CIE LA BRAT CIE : CONSTRUIRE UN FEU

Un Homme accompagné d'un chien marche dans un espace nu et froid. Il doit rejoindre les autres qui l'attendent quelque part mais ce qui, initialement, devait prendre quelques heures, va lui coûter la vie, et même, dans notre spectacle, plusieurs vies. Trois marionnettes. Trois modules pour évoquer le chemin, trois praticables qui se superposent, basculent, tombent pour donner à voir une route dangereuse qui se modifie en permanence. Trois manipulateurs accompagnent les personnages et mettront tout en œuvre pour infléchir l'issue fatale annoncée par Jack London.

- Production : Sweatlodge
- Coproduction : Le Sablier, Pôle des arts de la marionnette en Normandie
- Avec le soutien de : Quai des chaps, La Fabrique de Nantes, Le Préambule, Le Bouffou Théâtre, L'Althéa.
- Avec le soutien financier de : DRAC des Pays de la Loire, Région Pays de la Loire, Département Loire Atlantique, Ville de Nantes.



Pour les spectacles Mairie : réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit

Programme complet et bulletins d'abonnement sur www.couffe.fr et en mairie